



Communiqué de presse

Vendredi 22 mars 2019



L'ADEME et le SDEC ENERGIE signent un contrat pour la réalisation et le financement d'au moins 4 chaufferies bois d'ici 5 ans dans le Calvados

Fabrice LEGENTIL, Directeur Régional de l'ADEME et Jacques LELANDAIS, Président du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) ont le plaisir de vous inviter à la présentation et à la signature du contrat patrimonial pour le développement des énergies renouvelables thermiques dans le Calvados :

Vendredi 29 mars 2019 à 12h15
Au SDEC ENERGIE – Esplanade Brillaud de Laujardière – Caen Folie Couvrechef

Mutualiser les projets pour bénéficier du Fonds Chaleur de l'ADEME

Depuis quelques années, on assiste à un ralentissement du nombre de projets de chaufferies bois en milieu rural dû notamment à la complexité technique, administrative et financière du montage de ces projets. De plus, les aides du Fonds Chaleur de l'Ademe pour le financement de la production de chaleur renouvelable sont réservées à des projets de taille importante (> 1200 MWh).

Aussi, afin de développer la production d'énergie renouvelable thermique dans le Calvados, l'ADEME et le SDEC ENERGIE ont décidé de signer un contrat de développement patrimonial des énergies thermiques renouvelables qui permet à de petits projets de devenir éligibles au Fonds Chaleur de l'ADEME et ainsi de bénéficier de subvention. Pour cela, un seul maître d'ouvrage, le SDEC ENERGIE, pourra mutualiser les projets pour faire une demande de subvention groupée.

Le SDEC ENERGIE, maître d'ouvrage des projets bois de petite puissance

En effet, dans le cadre de l'exercice de ses compétences « énergies renouvelables » et/ou « réseaux de chaleur », le SDEC ENERGIE accompagne ses collectivités adhérentes dans l'aménagement et l'exploitation de toutes installations de production et de distribution d'électricité, de biogaz et de chaleur à partir d'énergies renouvelables. Le syndicat permet ainsi l'émergence de ces projets en pilotant l'ensemble des démarches amont d'identification et de dimensionnement, les passations de marchés de travaux, de fourniture de combustible, d'exploitation et en assurant le montage financier des installations. Les compétences du SDEC ENERGIE devraient ainsi permettre de lever les freins techniques, administratifs et financiers à l'émergence de projets bois de petite puissance en milieu rural, et permettre de valoriser un volume croissant de bois déchiqueté issu de l'entretien durable du bocage.

4 chaufferies bois d'ici 2023 dans le Calvados

Avec la signature de ce contrat patrimonial, le SDEC ENERGIE s'engage à réaliser au moins 4 chaufferies bois dans le Calvados, d'ici 2023, avec une production totale d'énergie renouvelable bois de 1 200 MWh/an, ainsi que la réalisation de 1 089 ml de réseau de chaleur. En contrepartie, les projets seront subventionnés à hauteur de 35% par l'ADEME à la fin des travaux. Ils seront identifiés notamment via la mission de conseil en énergie partagé assurée par le SDEC ENERGIE et par l'Association Régionale Biomasse Normandie en partenariat avec le syndicat pour favoriser l'animation et le développement des projets bois dans le Calvados.

Contacts :

- SDEC ENERGIE - Alban RAFFRAY – Directeur du département Transition énergétique - 02 31 06 61 64 - araffray@sdec-energie.fr
- ADEME Normandie – Thomas JOILLE – Communication – 02 32 81 70 60 – thomas.joille@ademe.fr

Le SDEC ENERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados : Réunissant toutes les communes du département et de nombreuses intercommunalités, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Le SDEC ENERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution jusqu'à l'utilisation. **Son objectif :** œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. www.sdec-energie.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.normandie.ademe.fr